

"Les Délices" de Voltaire, rescapée d'un naufrage?

Autor(en): **Koelliker, Martine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history**

Band (Jahr): **50 (1993)**

Heft 1: **La maison de campagne patricienne**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-169278>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«Les Délices» de Voltaire, rescapée d'un naufrage?

par MARTINE KOELLIKER

Introduction

L'histoire de cette demeure patricienne du XVIII^e siècle révèle la misère conférée au concept de restauration et à la défense du patrimoine bâti qui prévalaient à Genève jusqu'au début des années 1970. Sauvée de la pioche des démolisseurs au début du siècle grâce à la reconnaissance de sa valeur historique, liée au séjour que Voltaire y fit entre 1755 et 1765, elle n'a depuis lors cessé de subir des interventions irréversibles. Victime de l'incurie administrative tout comme de l'incompétence architecturale en 1939 et en 1953, et ceci malgré les protestations de la Commission fédérale des monuments historiques, son histoire est assimilable à celle du naufrage d'un monument historique, rescapé in extremis par la récente restauration.

L'édifice originel

Élevée en dehors des fortifications sur le territoire de Saint-Jean, cette maison de campagne a été construite entre 1730 et 1735 pour un patricien genevois.¹ Elle participe de l'essor architectural amorcé dès la fin du XVII^e siècle² et introduit par l'ouverture de Genève sur la France. Elle est représentative, par ses caractères architecturaux classiques et austères, de la première génération de maisons de maître à la campagne. Conçue sur un plan presque carré, elle présente la particularité rare d'être munie dès l'origine d'une aile basse sur son flanc ouest qui avait la fonction initiale de galerie. La maison présente sur trois de ses faces un ordonnancement rythmé par des chaînes en molasse qui soulignent de manière innacoutumée à Genève chacune des cinq travées (fig. 1). Les façades sur cour et sur jardin comportent un avant-corps faiblement saillant de distribution ternaire et couronné par un fronton triangulaire percé d'un œil-de-bœuf. La composition est également ternaire, au-dessus d'un soubassement s'élève le corps du bâtiment divisé en deux étages par un cordon saillant, et qui est couvert par une toiture en croupe. Chacune des façades possède cependant ses propres caractéristiques. La façade d'entrée est munie d'un perron à double volées d'escaliers qui donne un accès depuis l'extérieur aux sous-sols qui abritaient à l'origine entre autres la cuisine.³ La verticalité de la façade latérale du levant est accentuée par les contre-cœurs et les linteaux des ouvertures qui sont en molasse. La façade sur jardin est totalement composée de molasse appa-



Fig. 1 «Les Délices», Genève. Façade d'entrée sur cour (nord) dans son état de 1930.

reillée⁴, excepté les travées extérieures de l'avant-corps qui sont crépies. La façade latérale ouest se révèle particulièrement sobre en comparaison des autres façades, vraisemblablement en raison de la galerie qui lui est accolée dès l'origine et de la serre que Voltaire lui adjoint.

Cette maison peut être comparée à la maison Bonnet de Genthod, élevée entre 1728 et 1730 par Jean-Gabriel Mallet, ingénieur à la chambre des fortifications, pour le magistrat



Fig. 2 «Les Délices», Genève. Façade sur jardin (sud) dans son état de 1930.

Horace-Bénédict de la Rive; ainsi qu'à la maison Pictet construite en 1754 sur les falaises de Saint-Jean (démolie en 1904) et au presbytère de Genthod, édifié pour Pierre Picot en 1742.

Les transformations historiques

La propriété n'a sans doute pas été modifiée jusqu'à son achat en 1755 par Jean-Robert Tronchin, qui l'a acquise pour Voltaire⁵, celui-ci ayant trouvé refuge dans la République genevoise où il avait noué des amitiés avec les Tronchin⁶. «Le palais d'un philosophe avec les jardins d'Épicure»⁷ est rebaptisé «Les Délices» et devient la résidence d'été de Voltaire. Dès le mois de mars 1755, il entreprend une vaste campagne de travaux d'embellissements qui ont duré jusqu'en 1762 et qui ont porté tant sur la maison de maître, que sur les dépendances et l'aménagement des jardins à la française. La correspondance⁸ de Voltaire permet d'en retracer les principales étapes, même si le patriarche ne se révèle pas très précis quant à la nature exacte de ses interventions. Vol-

taire dote la maison de maître d'adjonctions successives qui ont achevé de lui donner une volumétrie asymétrique et mouvementée atypique pour l'époque et dans les typologies genevoises qui nous sont connues. Il multiplie ainsi les appartements au nombre de deux à l'origine de façon à en obtenir cinq représentant quinze pièces de plain-pied. Il prolonge dans un premier temps la galerie occidentale en la doublant en longueur, puis dans un second temps, il lui rajoute une excroissance sud et finalement une seconde annexe du côté nord⁹, lui donnant ainsi une configuration géométrique en T. En outre, avec l'aide de sa nièce, Madame Denis, il redécore entièrement la demeure avec des fournitures en provenance de Lyon et de Paris.

En 1765, Voltaire quitte Genève pour s'établir à Ferney et rétrocède les Délices aux Tronchin.¹⁰ Cette famille en est restée propriétaire jusqu'en 1840 et n'a pas entrepris de travaux structurels dans la maison. Par contre, vers 1782 ils ont doté le grand salon de l'enfilade du rez-de-chaussée d'un ensemble de boiseries comprenant les dessus de portes, une cheminée, une grande et deux petites consoles munies de trumeaux, délicatement sculptés de motifs

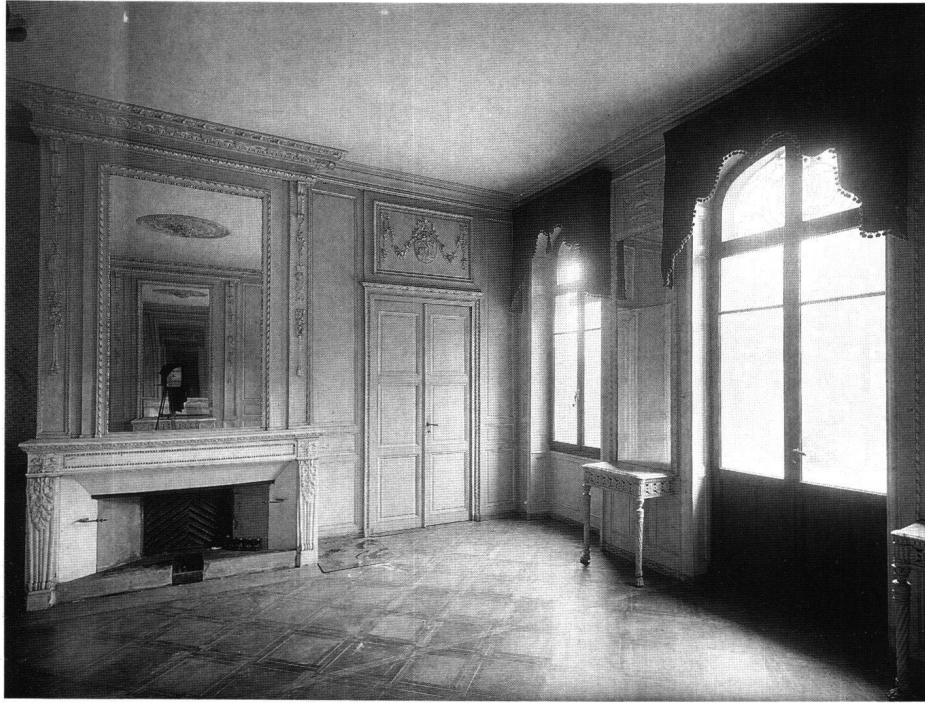


Fig. 3 «Les Délices», Genève. Grand salon dans son état de 1925, avant le transfert des boiseries Jean Jaquet au Musée d'art et d'histoire, Genève.

signés Jean Jaquet (1754–1839). Cet artiste genevois revenait d'un séjour parisien au cours duquel il avait parfait sa formation d'ornemaniste auprès de deux artistes de renom, Vernet et Pajou, et ceci grâce à la bienveillance de François Tronchin, amateur d'art, qui l'avait introduit dans la capitale. Dès lors, Jean Jaquet devint l'artiste attitré des intérieurs genevois, il réalisa de nombreux décors boisés, dont les plus connus, car encore intacts, sont ceux du grand salon du Reposoir et ceux de la maison Masset.

Les dénaturations du XIX^e siècle

En 1840, Théodore Tronchin se sépare de sa propriété qu'il scinde alors en deux parties: d'une part, la maison de maître et les jardins qui s'étendent du côté sud; d'autre part, les dépendances – connues actuellement sous le nom de l'hôtel du Clos-Voltaire – et les terrains du côté nord jusqu'à la rue de Lyon. La maison de maître est ainsi acquise par Jean-Louis Fazy dont les éventuels travaux nous demeurent inconnus.

Propriété de la Caisse Hypothécaire du canton de Genève entre 1883 et 1891, la vénérable demeure a connu ses premières déprédations. Dans un but de rendement économique, elle a été transformée en appartements locatifs. Ainsi le rez-de-chaussée a été divisé en deux appartements de respectivement six pièces et quatre pièces, tandis que la galerie a abrité un appartement de cinq pièces. Le premier

étage a accueilli un seul appartement de huit pièces. Cette opération a fait disparaître une partie des boiseries du grand salon, celui-ci ayant été réduit dans sa partie nord pour permettre la création d'un couloir de distribution. Des renforts statiques ont été mis en place sous la forme de poutrelles métalliques soutenant les solives du premier étage dans la salle centrale. Il semble que c'est également lors de cette étape historique que l'enveloppe de l'édifice ait été rénovée. Ainsi les molasses appareillées des façades ont été piquées et recouvertes d'un crépi et d'un enduit rougeâtre, à l'exception toutefois des chaînes appareillées continues. De même, les façades sud et est ont été munies d'un balcon soulignant leur travée axiale (fig. 2).

Les travaux dévastateurs du XX^e siècle

La première intervention lourde a été réalisée en 1925. La maison étant louée, la propriétaire de l'époque, Jenny Rapp-Streisguth craignait pour les boiseries Jean Jaquet (fig. 3 et 4). Elle proposa au Musée d'art et d'histoire de les acquérir pour la modique somme de 1000 francs. Jack Monod fit un relevé préalablement au démontage des boiseries, qui ont aussitôt été remontées dans une salle du musée.

En 1929, au moment de l'acquisition de la maison par la Ville de Genève¹¹, après avoir échappé par deux fois à la pioche des démolisseurs grâce aux campagnes de presse

menées par des citoyens conscients de l'importance historique de la demeure de Voltaire et qui ont réagi contre l'urbanisation accélérée du périmètre, on pouvait croire que la demeure était désormais hors de danger. De nombreux projets de réaffectation ont été élaborés, mais finalement le statu quo a été adopté et la fonction locative de la maison a perduré jusqu'en 1952.

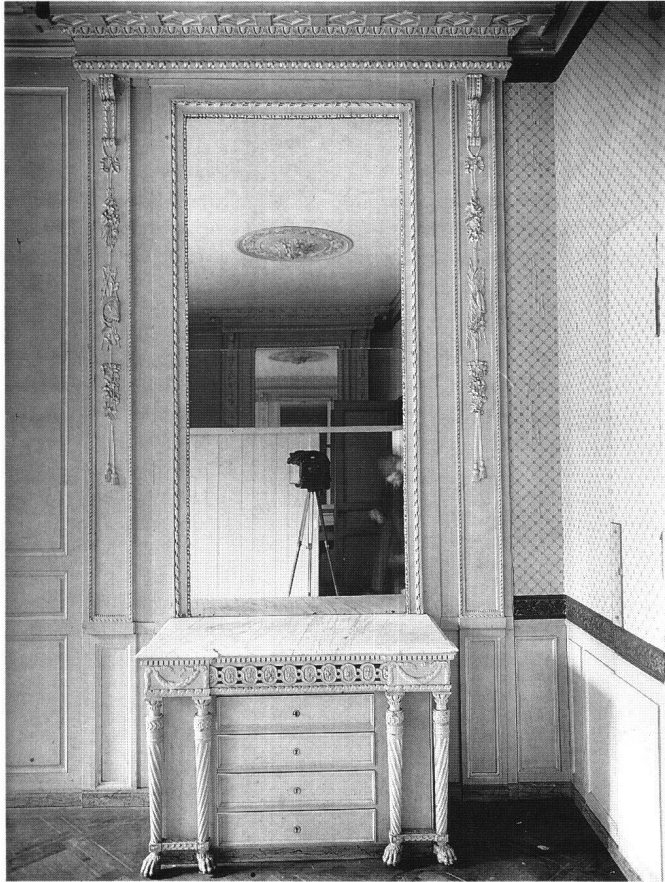


Fig. 4 «Les Délices», Genève. Grand salon, console et trumeau Jean Jaquet, in situ en 1925.

Néanmoins, en 1930, en accord avec l'architecte municipal Auguste Cahorn (1864–1934) et l'archéologue cantonal Louis Blondel (1885–1967), les autorités font état d'un premier projet de restauration de l'enveloppe du bâtiment tout à fait conforme à la déontologie de la restauration telle qu'elle est en principe pratiquée de nos jours selon la Charte de Venise de 1964 et demandent une subvention à la Commission fédérale des monuments historiques. Albert Naef, président de cette commission, répond favorablement et incite les autorités à établir préalablement à toute intervention des études scientifiques telles que des relevés complets et des sondages, de façon à établir un programme de restauration complet en connaissance de cause.

On ne peut que regretter que la crise économique de cette époque ait repoussé le projet à 1939. En effet, c'est Adolphe

Guyonnet (1877–1955) qui a repris cette opération qu'il ne faut plus qualifier de restauration, mais davantage de reconstruction! Architecte pour le moins éclectique, Guyonnet était l'auteur du Pavillon du désarmement en 1931–1932, il avait à son actif entre autres l'église Saint-Paul de 1916, la rénovation des églises St-Jean-Baptiste de Corsier et Ste-Croix de Carouge au milieu des années 1920 et la construction de la nouvelle église de Tavannes dans le Jura en 1929.

Les travaux¹² réalisés sur l'enveloppe ont fait disparaître une importante partie de la substance originelle de la maison. L'ensemble des molasses appareillées a été remplacé par de la pierre de Morley – on a échappé à la généralisation du simili pierre du premier projet de Guyonnet! – tandis que la molasse de la façade sur jardin est à nouveau piquée et enduite d'un crépi ciment alors qu'en 1930 un simple ravalement était envisagé et aurait permis à cette façade de retrouver son aspect originel. La plupart des chaînes appareillées qui encadrent les travées des principales façades ont été supprimées, à l'exception des chaînes des avant-corps des côtés cour et jardin, dont certaines ont été élargies. Aux deux balcons des travées axiales sud et est, créations de la fin du siècle dernier, vient s'ajouter celui de la façade nord sur cour, conçu à l'identique (fig. 5). De plus, l'architecte a créé un nouveau perron à double volée sur la façade nord de l'aile basse, opération qui a impliqué d'importants remaniements des ouvertures existantes. En outre les fenêtres sont totalement remplacées, plusieurs baies sont supprimées tandis que de nouvelles ouvertures prennent place au gré de l'architecte, qui est animé dans cette opération par un souci d'unification de style comme l'a pertinence souligné l'expert fédéral de l'époque: «(...) Le nouveau projet de faire disparaître quelques éléments un peu irréguliers; on aurait ainsi un bâtiment qui semblerait avoir été construit d'un seul jet. Mais tel n'est pas le cas, et il convient de conserver au fameux théâtre de Voltaire les traces qui font preuve d'une histoire constructive plutôt compliquée. (...)»¹³ Au rapport de la Commission fédérale qui refuse l'octroi de la subvention qui avait été accordée sur la base du projet de restauration de 1929, l'architecte répond en ces termes: «(...) Tout a été conservé sauf pour quelques menus détails flagrants tels qu'encadrements trop larges et tombant, d'ailleurs, partiellement en poussière, suppression de fragments de chaînes cadrant fort mal avec l'architecture, création de quelques nouveaux éléments de chaînes rétablissant un équilibre inexistant, ouvertures de portes et fenêtres permettant plus tard la création d'un musée et ne tombant pas n'importe où, comme c'est le cas actuellement pour la face nord, création d'un balcon rigoureusement conforme à ceux qui existent (etc...). Au demeurant, il faut bien s'entendre: la maison de Voltaire n'est pas un chef-d'œuvre architectural. La maison de Saussure au Creux-de-Genthod¹⁴ en est un et lorsque j'en ai fait le relevé, je n'ai même pas eu l'idée que ceux qui seraient appelés à en faire la restauration pourraient y modifier le plus petit détail. (...)»¹⁵ Cette lettre est très significative de l'état d'esprit qui animait l'architecte en matière

de restauration et qui, hélas, prévaut encore parfois dans la profession. L'unité de style s'inscrivait en priorité au mépris de la réalité historique du monument qui fait apparaître plusieurs étapes constructives, celui-ci d'ailleurs n'était pas considéré comme monument historique, puisque l'architecte portait sur lui un jugement esthétique qui lui a dicté la correction de ce qu'il pensait être des erreurs architecturales. A sa décharge, la Charte de Venise qui préconise le respect des différentes étapes historiques, la restauration comme opération à caractère exceptionnel et surtout la réversibilité des interventions, n'existait pas. Pourtant les différents documents émanant de la Commission fédérale de l'époque font apparaître des concepts de restauration très proches de ceux édictés dans la Charte de 1964: «(...) Le nouveau projet contient des modifications aussi importantes aux façades de la maison qu'une subvention, au titre de la conservation des monuments historiques, ne serait pas justifiée. On aurait une jolie villa style Louis XV, mais on n'aurait plus l'aspect authentique de la maison Voltaire. J'admets qu'il y ait, dans cette composition authentique, certains éléments de faiblesse et même de gaucherie, mais il serait dangereux d'y apporter des corrections et de compromettre ainsi le caractère individuel de la maison. Méfions-nous de la formule: 'Voici la maison qui fut habitée par Voltaire, mais nous en avons corrigé l'architecture!' (...)»¹⁶

Cette lourde intervention sur l'enveloppe du bâtiment fut complétée en 1942 d'un remaniement important des structures intérieures de la maison.¹⁷ Toujours dans un but locatif, l'appartement de huit pièces de l'étage a été scindé en deux appartements de quatre pièces chacun, ce qui a impliqué des décloisonnements et recloisonnements successifs. On profite de l'occasion pour transformer les systèmes de chauffage et d'électricité, les sanitaires, on renouvelle certains parquets et change les carrelages. Parallèlement un nouvel aménagement des jardins est réalisé sans tenir compte des informations historiques que nous livrent pourtant les différents plans conservés.¹⁸

Au début des années 1950¹⁹, la maison est réaffectée en Institut et musée Voltaire, fonction qui avait pourtant déjà été envisagée à deux reprises, en 1928 et en 1940! Pierre Perrin, architecte et ancien locataire de la maison, se voit confier le nouveau projet de transformations intérieures qu'il résume ainsi: «(...) Il s'agit de lui rendre son aspect, son cachet ancien en rétablissant les locaux tels qu'ils étaient à l'époque, en faisant disparaître les galandages et murs qui ont été édifiés pour subdiviser des pièces d'une parfaite ordonnance. (...)»²⁰ S'il est vrai qu'on lui doit la restitution du volume originel du grand salon, celui-ci a d'ailleurs été doté d'une très belle cheminée de style Louis XVI surmontée d'un trumeau en stuc, tandis que les portes de l'enfilade ont reçu des dessus de portes similaires; par contre, la fonction double publique et privée de cet étage a dicté la création de nouvelles structures permettant au directeur de l'Institut, Théodore Besterman, d'avoir un accès direct à son salon privé situé dans une des pièces de l'enfilade. De surcroît, il introduit sans aucune considération déontologique un ensemble de boiseries provenant du salon ovale de



Fig. 5 «Les Délices», Genève. Façade d'entrée sur cour (nord) dans son état de 1989 (avant restauration).

la maison de Villars²¹ au Petit-Saconnex, également signées Jean Jaquet, dans l'espace du vestibule. Cette opération a impliqué la dénaturation de cet ensemble dont des parties importantes ont été simplement et purement tronquées pour permettre leur introduction dans un espace carré et plus petit! Le premier étage de la maison quant à lui a été à nouveau remodelé pour les besoins privés du directeur de l'Institut qui a fait installer pas moins de trois salles de bains! L'architecte a concentré ensuite son action sur l'aile basse dont il a gommé les étapes constructives en supprimant le mur de refend qui signifiait la galerie initiale par rapport au prolongement effectué par Voltaire.

L'appartement du concierge fut réalisé à l'étage des combles, réservé jusque-là à des greniers, puisque la loge du portier qui aurait sans doute convenu à une telle fonction avait été démolie en 1946 pour permettre l'élargissement de la rue des Délices.

Paradoxalement la demande de classement déposée déjà le 23 novembre 1928 par la Commission des monuments et des sites aboutit le 30 avril 1957, alors que la maison a subi des atteintes irréversibles!



Fig. 6 «Les Délices», Genève. Façade sur jardin (sud) dans son état de 1987 (avant restauration).

Les sources d'archives font apparaître un souci de conservation de la maison davantage lié à la valeur historico-affective qui lui est conférée grâce au séjour de Voltaire – et bien que celui-ci y ait résidé dix ans sur environ deux cent soixante ans d'existence de la maison! – qu'à la valeur intrinsèque de l'objet. Plusieurs raisons peuvent éclairer cette position. D'une part, il faut relever que les études sur l'architecture genevoise du XVIII^e siècle sont encore à l'état de balbutiements²² et d'autre part, jusqu'en 1943²³, la construction de la demeure était attribuée à Voltaire lui-même, ce qui explique la valeur «Voltairienne» qui lui était attachée. Néanmoins, ce dernier indice aurait dû la protéger de l'opération dévastatrice de 1939, ce qui ne fut pas le cas! Si jusqu'à la fin des années 1920, les préoccupations de restauration du patrimoine patricien s'inscrivaient dans le contexte général de la prise de conscience du patrimoine architectural historique, issue du mouvement nationaliste du tournant du siècle et qui s'est manifestée entre autres par l'émanation du «Heimatstil»; il semble que la crise économique de 1929 et le contexte politique aient fait table rase de ces principes déontologiques de protection et aient produit une attitude inculte pour plusieurs décennies.

Le sauvetage

La récente restauration, commencée en 1989 et qui s'achèvera au début de 1993, illustre les possibilités et les limites déontologiques en matière de conservation dans les cas extrêmes. Après avoir effectué toutes les études et analyses nécessaires à la connaissance du bâtiment – étude

historique, sondages structurels, analyses dendrochronologiques, analyses des boiseries – la question de la démarche déontologique s'est posée d'une façon inhabituelle, puisque le bâtiment avait déjà subi des atteintes irréversibles (fig. 6)! D'une manière globale, la restauration s'est attachée à remettre en valeur le peu de substance originelle parvenue. La fonction n'a pas été remise en cause, aussi l'aile basse a été affectée à l'usage de l'Institut et a fait l'objet d'un réaménagement contemporain, qui toutefois a remis en valeur la voûte originelle de la première galerie – celle-ci était masquée par un faux-plafond depuis 1953 – tandis que le corps de logis est réservé au Musée Voltaire proprement dit. L'utilisation des sous-sols très humides pour la conservation de documents a rendu obligatoire un assainissement. Concernant l'enveloppe et les éléments structurels, tous les éléments originels, tels que les murs de refends en molasse appareillée ou en maçonnerie crépie, les escaliers en molasse, les solivages et les parquets des pièces du rez-de-chaussée, la charpente du XVIII^e siècle ont été scrupuleusement conservés et réparés. De même, les fonds de façades en maçonnerie et molasse piquée ont été recouverts d'un crépi traditionnel à la chaux perméable à la vapeur d'eau. La pierre de Morley présentant un bon état de conservation, elle a été conservée et nettoyée. Les seules opérations statiques ont consisté à renforcer par de nouvelles poutrelles métalliques le solivage de la pièce centrale du premier étage et à rétablir les tirants qui avaient été coupés en 1953. Concernant la distribution intérieure, une tentative de réhabilitation des espaces originels a été menée avec à l'appui deux inventaires après décès datant du début du XIX^e siècle.²⁴ Le vestibule du rez-de-chaussée n'a tou-

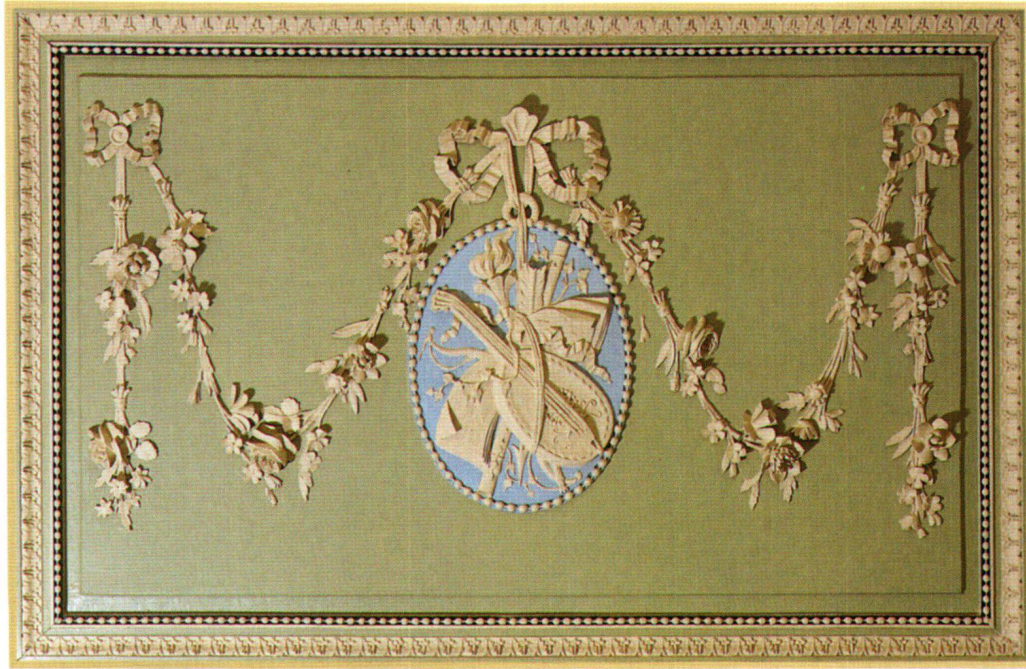


Fig. 7 «Les Délices», Genève. Grand salon, porte de l'enfilade, dessus de porte sculpté par Jean Jaquet, Restitution de la polychromie originelle, Février 1993.

tefois pas été remanié faute d'informations précises quant à ses configurations initiales. Les boiseries de Villars ont été ainsi conservées. Les boiseries initiales partielles des pièces de l'enfilade ont été soigneusement conservées et analysées par un restaurateur, de façon à nous livrer des informations chromatiques qui ont guidé la restitution de cet intérieur du XVIII^e siècle. Dans cette optique, l'opération la plus importante a été sans aucun doute le rapatriement des boiseries Jean Jaquet dans leur lieu d'origine²⁵ en prenant toutes les précautions nécessaires quant à leur repose. Les lambris manquants, victimes de l'intervention de la fin du siècle dernier, ont été reconstitués, à l'exception toutefois de leurs éléments sculptés, pour des raisons déontologiques évidentes. La révélation de leur polychromie originelle, la première intégralement connue jusqu'à présent, a dicté la démarche de la restitution, puisque leur état de conservation ne permettait pas d'envisager une restauration raisonnable. Un certain nombre de boiseries signées Jean Jaquet sont conservées au Musée d'art et d'histoire²⁵ mais aucune n'a fait l'objet d'analyses de polychromies. Les dessins de l'artiste partiellement aquarellés apportent des informations intéressantes mais partielles. La plupart des ensembles Jean Jaquet sont soit détruits, soit en mains privées, et n'ont, à ma connaissance, pas fait l'objet de telles études. L'ensemble du salon du Reposoir, restauré en 1986 par Monique Bory, apporte des informations à nouveau fragmentaires,

car il a été décapé dans les années 1950. Plus qu'une restitution au sens strict du terme, il s'agit davantage d'une réinterprétation de cette polychromie en camaïeux de couleurs pastel, qui a toutefois impliqué le décapage des motifs sculptés dont la nervosité des reliefs avait totalement disparu, enfouie sous de nombreux surpeints. Cette polychromie se présente ainsi (fig. 7)²⁶: le fonds des lambris non sculptés en jaune beige; le fonds des dessus de portes, des trumeaux, des miroirs des consoles et des baguettes sculptées en vert clair; le fonds des médaillons des dessus de portes en bleu clair; les motifs sculptés des dessus de portes et des trumeaux en beige; le fonds des perles des baguettes et des consoles en noir; les vasques en brun rouge.

Le premier étage ne présentait plus aucun élément d'origine, à l'exception de certaines parties des murs de refend en molasse et en maçonnerie ancienne qui ont été dûment conservées. Il a été affecté au musée et à l'administration et a fait l'objet d'un nouveau cloisonnement restituant hypothétiquement les volumes primitifs.

Au terme de l'évolution historique de cette vénérable demeure, conservée avant tout à la mémoire de Voltaire, il reste à lui souhaiter que la postérité la respecte désormais également pour ses qualités architecturales même si celles-ci apparaissent à titre posthume!

NOTES

- 1 Jean-Jacques Mallet, fils du banquier Gédéon Mallet, lequel était propriétaire de l'Hôtel particulier élevé en 1721 à la Cour Saint-Pierre par l'architecte français Jean-François Blondel. Les recherches sur les sources d'archives n'ont pas révélé le nom de son architecte.
- 2 Voir ANDRÉ CORBOZ, *Une œuvre méconnue de l'agence Mansart à Genève: l'Hôtel Buisson (1699)*, dans: *Geneva*, n. s. tome XXXII, 1984, p. 89-111.
- 3 Les travaux ont révélés l'existence du four originel attestant cette fonction.
- 4 La maison de campagne de Beaulieu à Genève, construite en 1711-1712 et agrandie en 1730-1735, présente la même caractéristique.
- 5 Archives d'Etat de Genève, acte d'achat passé chez le notaire Jean-Louis Delorme le 14 février 1755, volume 22, fol. 81-86. Voltaire obtint la jouissance du domaine pour le terme de neuf ans, renouvelable.
- 6 François Tronchin, conseiller d'Etat et amateur d'art, Théodore Tronchin, médecin et Jean-Robert Tronchin, banquier et futur fermier général établi à Lyon.
- 7 Lettre de Voltaire à Jean-Robert Tronchin, 23 janvier 1755 (édition, voir note suivante, lettre 5441).
- 8 Publiée par THÉODORE BESTERMAN, *Voltaire's Correspondence*, Genève, Institut et musée Voltaire, 1953-1964.
- 9 Démolie en 1886.
- 10 Archives d'Etat de Genève, acte de rétrocession du 21 mars 1765, notaire Jean-Louis Delorme, volume 29, fol. 525-530.
- 11 Archives de la Ville de Genève, acte no 2288 du 1^{er} août 1929, notaire Joseph-Antoni Poncet. Dossier de plans conservé au Service des bâtiments de la Ville de Genève, relevés du 24 juillet 1929 par l'entrepreneur Henri Ducommun et dossier de plans conservé aux Archives fédérales, no B.4047, plans nos 51172 à 51178, relevés de 1930.
- 12 Dossier administratif de la Ville de Genève, descriptif des travaux daté du 16 avril 1940, crédit de 76 000 francs voté le 23 juillet 1940. Dossier de plans conservé au Service des bâtiments de la Ville de Genève, plans signés A. Guyonnet du 29 août 1939.
- 13 Dossier administratif de la Ville de Genève, rapport de Monsieur Etter du Département fédéral de l'intérieur daté du 27 juin 1940.
- 14 Maison de campagne réalisée sur les plans de Jean-François Blondel en 1723 pour Ami Lullin.
- 15 Archives fédérales, dossier no 352.3, lettre du 1^{er} juillet 1940 adressée au Président du Département des travaux publics.
- 16 Archives fédérales, dossier no 352.3, lettre du 29 mai 1940 de J. Zemp, Président de la Commission fédérale des monuments historiques à A. Bourrit.
- 17 Le crédit de 42 000 francs est voté le 19 février 1942.
- 18 Archives d'Etat de Genève, «Plan de la ville de Genève et des fortifications et des environs à la portée de canon» de 1735 attribuable à Jean-Michel Billon et Jean-Gabriel Mallet; Cadastres de 1777 par Nillion et Desvignes et de 1788 par Mayer; «Plan du domaine de M. Tronchin situé aux Délices avec les bornes, les murs, les haies et tous les autres détails de sa dépendance» par Alexandre Cabrit, 1839-1840; Plan de la campagne des Délices par N. Gigout en 1839.
- 19 Le crédit de 238 000 francs est voté le 27 janvier 1953. Dossier de plans conservé avec le Dossier administratif de la Ville de Genève, plans de transformations du 13 mars 1953 signés Pierre Perrin.
- 20 Article publié dans: *La Tribune de Genève*, le 16 mars 1953, *La restauration du Musée Voltaire*.
- 21 Boiseries datant de 1802-1805, achetées par la Ville qui les stockait au Musée Ariana.
- 22 Outre quelques publications qui s'inscrivent dans la prise de conscience de l'importance historique du patrimoine bâti du début du siècle, telles que *La maison bourgeoise en Suisse*, volume consacré à Genève publié en 1917; les recherches historiques sur l'architecture genevoise du XVIII^e siècle sont restées ponctuelles et monographiques.
- 23 Article de LUCIEN FULPIUS, *Une demeure historique: Les Délices de Voltaire*, dans: *Genava*, Genève, 1943, p. 170-207.
- 24 Archives d'Etat de Genève, notaire Pierre Boin, volume 17, inventaires des biens datés du 2 mars et du 25 août 1813.
- 25 Dossier administratif de la Ville de Genève, ce rapatriement avait déjà été suggéré en 1940 par l'association «Le Guet».
- 26 Analyse de polychromie réalisée par l'Atelier de restauration Saint-Dismas.

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

Fig. 1, 2: Ville de Genève, Documentation photographique (Photo: Détraz).

Fig. 3, 4: Musée d'art et d'histoire, Genève, Collection iconographique du Vieux-Genève.

Fig. 5, 7: Ville de Genève, Documentation photographique (Photo: R. Steffen, Genève).

Fig. 6: Ville de Genève, Documentation photographique (Photo: A. Grandchamp, Genève).

RÉSUMÉ

Construite en 1730–1735 pour un patricien genevois, cette maison de maître participait de l'essor architectural amorcé dès la fin du XVII^e siècle et introduit par l'ouverture de Genève sur la France. Propriété de Voltaire de 1755 à 1765, elle acquit une notoriété légendaire. Son évolution historique aux XIX^e et XX^e siècles s'avère comparable à un lent naufrage. Transformée en appartements locatifs pour des raisons pécuniaires vers 1883, elle subit les premières atteintes irréversibles. Sauvée de la pioche des démolisseurs à deux reprises en 1913 et en 1925 et propriété de la Ville de Genève dès 1929, on pourrait dès lors croire qu'elle est hors de danger. Après avoir envisagé des travaux de restauration laissés en suspens pour des raisons de crise, une entreprise de rénovation irréversible fut réalisée entre 1939 et 1942. Outre le remaniement de ses structures intérieures exigé par de nouveaux besoins locatifs, elle subit une restructuration de ses façades lui conférant une unité de style artificielle au mépris total de ses étapes historiques! En 1953, la vénérable demeure reçut une nouvelle affectation qui perdure de nos jours et qui illustre la valeur Voltairienne qui lui est attachée depuis le XVIII^e siècle: elle devint l'Institut et Musée Voltaire. Un nouvel aménagement fut réalisé impliquant de lourds remaniements de structure et de distribution intérieure. La restauration actuelle, effectuée de 1989 à 1993, a été assimilée à un sauvetage du peu de substance originelle conservée. Elle illustre les possibilités et les limites déontologiques en matière de conservation et de restauration dans les cas extrêmes.

ZUSAMMENFASSUNG

Das 1730–1735 für einen Genfer Patrizier erbaute Gebäude «Les Délices» steht im Zusammenhang mit dem architektonischen Aufschwung, der seit dem Ende des 17. Jh.s als Begleiterscheinung der Öffnung Genfs zu Frankreich hin festzustellen ist. Legendäre Berühmtheit erlangte es als Besitz Voltaires in den Jahren 1755 bis 1765. Die Geschichte seiner baulichen Umgestaltungen im 19. und 20. Jh. kann als langsamer Untergang bezeichnet werden. Aus finanziellen Gründen wurden um 1883 Mietwohnungen eingebaut, was zu ersten zerstörenden Eingriffen führte. 1913 und zum zweitenmal 1925 konnte das Bauwerk vor dem Abbruch gerettet werden; 1929 gelangte es in den Besitz der Stadt Genf, so dass man seither hätte annehmen können, es stehe nun ausser Gefahr. Nachdem geplante Restaurierungsarbeiten wegen der Wirtschaftskrise unausgeführt bleiben mussten, wurde dann zwischen 1939 und 1942 eine irreversible Renovierung durchgeführt. Zusätzlich zu den wegen neuer Mieterbedürfnisse notwendig gewordenen Veränderungen der Innenausstattungen wurden auch die Fassaden neu gestaltet. Dies ergab eine künstliche Vereinheitlichung des Baustils, welche die historischen Entwicklungsstufen gar nicht berücksichtigte. Seit 1953 dient das ehrwürdige Gebäude einem neuen Verwendungszweck, der illustriert, welchen Stellenwert man seit dem 18. Jh. der Tatsache beimass, dass es einst das Wohnhaus Voltaires war: Es beherbergt Institut und Musée Voltaire. Das bedingte neue Einbauten, die schwerwiegende Umstellungen der architektonischen Struktur und Raumaufteilung mit sich brachten. Die neueste, von 1989 bis 1993 durchgeführte Restaurierung bezweckte die Rettung der wenigen erhaltenen Reste der originalen Bausubstanz. Sie zeigt deutlich die fachspezifischen Möglichkeiten und Grenzen hinsichtlich Erhaltung und Restaurierung in Extremfällen.

RIASSUNTO

Costruita dal 1730 al 1735 per un patrizio ginevrino, la villa «Les Délices» va associata allo sviluppo architettonico che caratterizzò, verso la fine del XVII secolo, l'apertura ginevrina alla Francia. L'edificio acquisì notorietà leggendaria in quanto proprietà di Voltaire (1755-1765). La sua ristrutturazione nel XIX e nel XX secolo non può essere definita che un lento declino. Nel 1883, subì i primi interventi penalizzanti, con la suddivisione, dovuta a ragioni economiche, in appartamenti da affittare. Dopo essere stata salvata due volte dalla demolizione nel 1913 e 1925, diventò proprietà della Città di Ginevra nel 1929. Questo passaggio di proprietà lascerebbe supporre che la villa non avrebbe più corso pericolo alcuno, ma dopo il mancato restauro, in seguito alla crisi economica, venne fatta oggetto di un restauro irreversibile tra il 1939 e il 1942. Ulteriori modifiche interne, rese necessarie dalle esigenze degli inquilini, vennero eseguite in concomitanza con il restauro delle facciate, ottenendo così un'uniformità di stile artificiale che non tiene conto dei vari stadi dell'evoluzione storica. Dal 1953 in poi, all'edificio vengono assegnate funzioni nuove, che illustrano quale valore si attribuì, dal XVIII secolo in poi, al fatto che fosse stata la dimora di Voltaire: vi si istituì l'Istituto e Museo Voltaire. Ne conseguirono nuovi interventi, che comportarono notevoli modifiche alla struttura architettonica e alla suddivisione spaziale. L'ultimo restauro, dal 1989 al 1993, si prefiggeva di salvare i pochi elementi originali rimasti e mostra con chiarezza i limiti deontologici relativi alla conservazione e al restauro in casi estremi.

SUMMARY

“Les Délices,” built for a patrician family of Geneva in 1730-1735, reflects the flourishing architectural developments that accompanied the opening up of Geneva to France at the end of the 17th century. The building acquired legendary fame as Voltaire's residence from 1755 to 1765. The history of its successive renovations in the 19th and 20th centuries is essentially a history of its inexorable decline. Economic considerations led to the first step: conversion into apartments in 1883. In 1913 and again in 1925, the building barely escaped demolition, in 1929 it became the property of the City of Geneva, so that one could have assumed it was now out of danger. Following the necessity to shelve plans for restoration due to the economic crisis, the building subsequently underwent irreversible renovations between 1939 and 1942. Not only were changes in the interior made to satisfy new needs of tenants but the exterior was redesigned as well. An artificial homogeneity of style was imposed that ignored the different historical stages of development. Since 1953 the venerable building has served a different purpose indicating the importance attached, since the 18th century, to the fact that it was once Voltaire's residence; it houses the Voltaire Institute and Museum. This entailed radical structural changes to accommodate a new arrangement of the rooms. Recently completed restorations, carried out from 1989 to 1993, sought to rescue what little has survived of the original building. They clearly illustrate the potential and the limitations of preservation and restoration in extreme cases.